

**DELIBERATION N°2026-04-23-04 : ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts du syndicat précisant que le bureau est composé d'un président, de dix vice-présidents et d'un membre par commune non encore représentée par un vice-président,

**Vu** la délibération 2026-04-23-02 de cette même séance portant sur l'élection du Président,

**Vu** la délibération 2026-04-23-03 de cette même séance fixant à 10 ou le nombre de Vice-Présidents au sein du SIVOM de la Communauté du Bruaysis ;

Par application de l'article L2122-7 du CGCT, l'élection des membres du bureau a lieu à la majorité absolue et au scrutin secret uninominal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est, dès lors, procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Le Président propose de nommer comme secrétaire de bureau de vote le secrétaire de séance, Madame HEROT Mélissa, ainsi que deux assesseurs: Madame OPIGEZ Dorothee et Madame CARINCOTTE Annie.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 1er Vice-Président, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur CLAIRET Dany.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	5
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	77

<b>Majorité absolue</b>	39
-------------------------	----

Candidats	Nombre de voix
CLAIRET DANY	77

Ayant obtenu la majorité absolue avec 77 voix, Monsieur CLAIRET Dany est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 2<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame COLLIEZ Anne-Sophie

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	4
Bulletins nuls	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	76
<b>Majorité absolue</b>	39

Candidats	Nombre de voix
COLLIEZ ANNE-SOPHIE	76

Ayant obtenu la majorité absolue avec 76 voix, Madame COLLIER Anne-Sophie est élue 2<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 3<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Monsieur BEVE Jean-Pierre et Madame MAERTEN Marine.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	79
<b>Majorité absolue</b>	40

Candidats	Nombre de voix
BEVE JEAN-PIERRE	60
MAERTEN MARINE	19

Ayant obtenu la majorité absolue avec 60 voix, Monsieur BEVE Jean-Pierre est élu 3<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 4e Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Monsieur IDZIAK Ludovic et Madame MAERTEN Marine.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	5
Bulletins nuls	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	75
<b>Majorité absolue</b>	<b>38</b>

<b>Candidats</b>	<b>Nombre de voix</b>
IDZIAK LUDOVIC	59
MAERTEN MARINE	16

Ayant obtenu la majorité absolue avec 59 voix, Monsieur IDZIAK Ludovic est élu 4<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 5e Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Monsieur LEMOINE Jacky et Madame MAERTEN Marine.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	5
Bulletins nuls	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	75
<b>Majorité absolue</b>	38

Candidats	Nombre de voix
LEMOINE JACKY	59
MAERTEN MARINE	16

Ayant obtenu la majorité absolue avec 59 voix, Monsieur LEMOINE Jacky est élu 5<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 6<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Madame MAERTEN Marine et Monsieur MONTEWIS Arnaud

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82

Bulletins blancs	7
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	75
<b>Majorité absolue</b>	38

Candidats	Nombre de voix
MAERTEN MARINE	20
MONTEWIS ARNAUD	55

Ayant obtenu la majorité absolue avec 55 voix, Monsieur MONTEWIS Arnaud est élu 6<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 7<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Madame MAERTEN Marine et Monsieur PRUVOST Marcel.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	79
<b>Majorité absolue</b>	40

Candidats	Nombre de voix
MAERTEN MARINE	19
PRUVOST MARCEL	60

Ayant obtenu la majorité absolue avec 60 voix, Monsieur MARCEL Pruvost est élu 7<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 8<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Monsieur BAJEUX Samuel et Madame MAERTEN Marine.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	4
Bulletins nuls	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	76
<b>Majorité absolue</b>	<b>39</b>

Candidats	Nombre de voix
BAJEUX SAMUEL	51
MAERTEN MARINE	25

Ayant obtenu la majorité absolue avec 51 voix, Monsieur BAJEUX Samuel est élu 8<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 9<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Monsieur DUMONT Gérard et Madame MAERTEN Marine

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	76
<b>Majorité absolue</b>	39

Candidats	Nombre de voix
DUMONT GERARD	51
MAERTEN MARINE	25

Ayant obtenu la majorité absolue avec 51 voix, Monsieur DUMONT Gérard est élu 9<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures aux fonctions de 10<sup>e</sup> Vice-Président, et ce de manière uninominale.

Les candidatures suivantes sont entendues : Monsieur FOUCAULT Grégory et Madame MAERTEN Marine

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	79
<b>Majorité absolue</b>	40

<b>Candidats</b>	<b>Nombre de voix</b>
FOUCAULT GREGORY	54
MAERTEN MARINE	25

Ayant obtenu la majorité absolue avec 54 voix, Monsieur FOUCAULT Grégory est élu 10<sup>e</sup> Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

\*\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Bajus, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame PETIT Emilie.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
PETIT EMILIE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame PETIT Emilie est élue membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Bajus.

\*\*\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Beugin, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame LECLERCQ Odile.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
LECLERCQ ODILE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame LECLERCQ Odile est élue membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Beugin.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Camblain-châtelain, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame QUENTIN Marie-Paule

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82

<b>Majorité absolue</b>	42
-------------------------	----

Candidats	Nombre de voix
QUENTIN MARIE-PAULE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame QUENTIN Marie-Paule est élue membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Camblain-châtelain.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Caucourt, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur LEPRINCE Dominique.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42
Candidats	Nombre de voix
LEPRINCE DOMINIQUE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur LEPRINCE Dominique est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Caucourt.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de La Comté, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur DA SILVA Franck.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
DA SILVA FRANCK	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur DA SILVA Franck est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de La Comté.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune d'Estrée-Cauchy, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame OPIGEZ Dorothée.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
OPIGEZ DOROTHEE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame OPIGEZ Dorothée est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune d'Estrée-Cauchy.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Gauchin-le-Gal, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur DELATTRE Jean-Luc.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

<b>Candidats</b>	<b>Nombre de voix</b>
DELATTRE JEAN-PIERRE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur DELATTRE Jean-Pierre est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Gauchin-le-Gal.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Hermin, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur LECLERCQ Jean-Luc.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
LECLERCQ JEAN-LUC	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur LECLERCQ Jean-Luc est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Hermin.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Hesdigneul-les-Béthune, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame MARTIN Lise-Marie.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
MARTIN LISE-MARIE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame MARTIN Lise-Marie est élue membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Hesdigneul-les-Béthune.

\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Houchin, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur LECONTE Maurice.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
LECONTE MAURICE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur LECONTE Maurice est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Houchin.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Houdain , et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur LAURENT Dylan.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
--	----

Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
LAURENT DYLAN	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur LAURENT Dylan est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Houdain.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Marles-les-Mines, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame DUBRULLE Audrey.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
DUBRULLE AUDREY	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame DUBRULLE Audrey est élue membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Marles-les-Mines.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune d'Ourton et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Madame WINTREBERT Céline.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42
Candidats	Nombre de voix
WINTREBERT CELINE	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Madame WINTREBERT Céline est élue membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune d'ourton.

\*\*\*

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire part des candidatures pour la commune de Rebreuve-Ranchicourt, et ce de manière uninominale.

La candidature suivante est entendue : Monsieur STACH Grégory.

Il est procédé au déroulement du vote selon les conditions expliquées ci-dessus.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	82
Nombre de votants	82
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	82
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	82
<b>Majorité absolue</b>	42

Candidats	Nombre de voix
STACH GREGORY	82

Ayant obtenu la majorité absolue avec 82 voix, Monsieur STACH Grégory est élu membre du bureau du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour la commune de Rebreuve-Ranchicourt.

\*\*\*

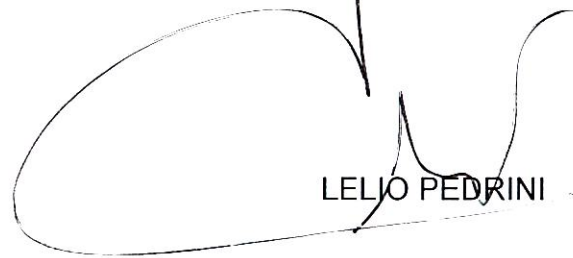
Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve ces élections et accepte la prise immédiate des fonctions des membres du bureau.

Ainsi fait et délibéré à Houdain le vingt-trois avril deux mille vingt-six.

*« La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SIVOM, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal ».*

Le Président,



LELJO PEDRINI

SIVOM - COMMUNAUTE DU BRUAYSIS

# COMITE SYNDICAL D'INSTALLATION DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Le vingt-trois avril **deux mil vingt-six** à dix-sept heures trente,

Le **COMITE SYNDICAL**, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle « Les Cafus » du siège du SIVOM à HOUDAIN, sous la Présidence de Monsieur Lelio PEDRINI, Président de l'Assemblée, suivant convocation faite le 14 avril 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du SIVOM, 21 rue du Maréchal Galliéni, 62150 HOUDAIN

## Etaient présents :

- ✓ M. Samuel BAJEUX, Mmes Véronique DIERS, Martine DERAMAUX, Bianca ROSSIGNOL, MM. Daniel PETIT, Lars PLOEGER, Jérémy DE FARIA, délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- ✓ M. Daniel DERICQUEBOURG, Mme Emilie PETIT, délégués de la Commune de **BAJUS**,
- ✓ MM. Julien DAGBERT, Gérard DUMONT, Mme Catherine DELETOILLE, M. Patrick CONSTANCE, Mme Mélissa HEROT, M. Philippe BULOT, délégués de la Commune de **BARLIN**,
- ✓ Mme Odile LECLERCQ, M. Benoit JOSEPH, délégués de la Commune de **BEUGIN**,
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Mmes Annie CARINCOTTE, Claudette CREPIEUX, Michaële DEPIN, M. Yves BOUTTIER, délégués de la Commune de **CALONNE-RICOUART**,
- ✓ M. Lelio PEDRINI, Mme Marie-Paule QUENTIN, délégués de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**,
- ✓ M. Jacques FLAHAUT, Mme Anne-Sophie COLLIEZ, M. Serge VASSEUR, Mme Ophélie WITTKÉ, délégués de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**,
- ✓ M. Dominique LEPRINCE, Mme Marie-Paule BEAUVOIS, délégués de la Commune de **CAUCOURT**,
- ✓ MM. Jacky LEMOINE, Didier DUBOIS, Lionel COURTIN, René FLINOIS, Mmes Sabine BRUNELLE, Laure DERNONCOURT, délégués de la Commune de **DIVION**,
- ✓ Mmes Dorothee OPIGEZ, déléguée de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**,
- ✓ MM. Dany CLAIRET, Daniel LANNES, délégués de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- ✓ M. Jean-Pierre DELATTRE, Mme Valérie LEMAITRE, délégués de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- ✓ MM. Grégory FOUCAULT, Samuel GORILLOT, Philippe BLOND, Gilles DOURLENS, Claude NICOLE, délégués de la Commune d'**HAILLICOURT**,
- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ, Mme Maryse DAVROUX, délégués de la Commune d'**HERMIN**,
- ✓ MM. Jean-Pierre BEVE, Maxime DUQUESNOY, Mmes Jessica DUVIVIER, Peggy LOISEL, Madeline DEVIGNES, M. Sébastien FOURNIER, délégués de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- ✓ M. Joël PATOUX, Mme Lise-Marie MARTIN, délégués de la Commune d'**HESDIGNEUL-Les- BETHUNE**,
- ✓ MM. Lucien TRINEL, Jean-Philippe CUVELIER, délégués de la Commune d'**HOUCHIN**,
- ✓ MM. Steven THIRY, Christian JUNGE, Dylan LAURENT, Mmes Marine MAERTEN, Amélie TILLOY, Aurélie SEURON, délégués de la Commune d'**HOUDAIN**,
- ✓ M. Franck DA SILVA, délégué de la Commune de **LA COMTE**,

- ✓ MM. Marcel PRUVOST, Henri DAUTREMEPUI, délégués de la Commune de **MAISNIL-  
Les-RUITZ**,
- ✓ M. Mason MOREAU, Mme Stéphanie LEGAY, M. Jérémy ROBBE, Mme Aline MOREAU, M. Thierry TURLURE, Mme Audrey DUBRULLE, délégués de la Commune de **MARLES-Les-  
MINES**,
- ✓ Mme Céline WINTREBERT, M. Patrick THOREL, délégués de la Commune **d'OURTON**,
- ✓ Mme Marie-Claude STANISLAWSKI, délégués de la Commune de **REBREUVE-  
RANCHICOURT**,
- ✓ MM. Arnaud MONTEWIS, Roland ROGER, délégués de la Commune de **RUITZ**

#### **Avaient donné pouvoir et étaient excusés :**

- ✓ M. Nicolas CARRE, délégué de la Commune d'Auchel avait donné pouvoir à M. Samuel BAJEUX
- ✓ M. Morgan LAMBERT, délégué de la Commune d'HAILLICOURT avait donné pouvoir à M. Grégory FOUCAULT
- ✓ M. Grégory STACH, délégué de la Commune de REBREUVE-RANCHICOURT avait donné pouvoir à Mme Marie-Claude STANISLAWSKI
- ✓ M. Joël KMIECZAK, délégué de la Commune de CALONNE-RICOUART avait donné pouvoir à M. Grégory Foucault ( à partir de la question 3)
- ✓ M. Samuel GORILLOT, délégué de la Commune d'HAILLICOURT avait donné pouvoir à M. Philippe BLOND (à partir de la question 3)

#### **Etaient excusés**

- ✓ Mme Elise BREEMERSCH, déléguée de la Commune d'ESTREE-CAUCHY
- ✓ M. Clément PLOUVIEZ, délégué de la Commune de LA COMTE